

Primes et gains en compétition

Par davemajuan, le 29/01/2015 à 09:47

Bonjour,

Je suis Golfeur non professionnel, j'ai une autre activité à côté (je suis aussi webmaster de plusieurs blogs dans le sport).

De temps en temps, je fais des compétitions de Golf et je gagne un peu d'argent, mais je voulais savoir si je devais avoir un statut légal pour continuer à toucher de l'argent avec le sport. Et quelle est la limite autorisée si il y en une SVP ?